



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/2024008

Domaine : 4.1

Date de convocation : 28 juin 2024

Date de l'affichage : 28 juin 2024

Date d'affichage de la délibération : 5 juillet 2024

Objet : 08 – Modification du tableau des emplois et du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjoints au maire, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI, Monique MERIZIO, Evelyne DEL PRETE, Nicole THENIN, Frédéric TOURNERET, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Sylvie MORELLE, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Alexandre KARADJINOV a donné pouvoir à Monsieur Thibault HUMBERT
- Madame Marie-Madeleine COLLOT a donné pouvoir à Madame Evelyne DEL PRETE
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Françoise ROMANETTI a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Jocelyne LIMOZIN a donné pouvoir à Madame Nicole THENIN
- Monsieur Jean-Luc ROUSSELLE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Madame Agnès LUXIN a donné pouvoir à Monsieur Stéphane MARIE-JOSEPH

Absents : Madame Yannick MAURICE, Monsieur Pierre MATHEVET.

Madame Emilie DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 24
- Votants : 31

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame Chantal BAGGIO, adjointe au maire chargée des Affaires générales, personnel communal, actions sociales et santé,

VU l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 disposant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

CONSIDERANT que pour la bonne organisation des services et pour être en conformité avec la réglementation, il convient de créer les grades suivants :

- 2 grades d'agent social territorial

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20240704-2024008-DE
Date de télétransmission : 18/07/2024
Date de réception préfecture : 18/07/2024

CONSIDERANT que pour la bonne organisation des services et pour être en conformité avec la réglementation, il convient de modifier les emplois suivants :

- Les postes d'ATSEM sont modifiés comme suit : cadre d'emploi de catégorie C de la filière technique et **médico-social**,
- 1 Directeur adjoint du centre social de la Challe et référent famille modifiée comme suit : **Coordinateur/(trice) des ateliers socio linguistique et référent (e) familles** - catégorie **B et C** des **filières animation et administrative**,
- 1 Référent(e) littérature illustrée (jeunesse / Adulte) modifiée comme suit : **Responsable du pôle jeunesse et de la littérature illustrée adulte** - catégorie B et C des filières animation, administrative et culturelle,
- 1 FAB MANAGER et coordinateur des ressources numériques modifiée comme suit : **FAB MANAGER et référent (e) ressources numériques** - catégorie B et C des filières animation, administrative et culturelle,
- 1 animateur/trice musée numérique/ référent(e) fonds gros caractères et textes lus modifiée comme suit : **Médiateur/trice social (e) micro-folie / Référent (e) fonds gros caractères /textes lus /FAL** -catégorie B et C des filières animation, administrative et culturelle,
- 1 Responsable administrative des services techniques modifiée comme suit : cadres d'emplois de catégorie **B** et C de la filière administrative,
- 1 Gestionnaire Financière et marchés publics modifiée comme suit : cadres d'emplois de catégorie **B** et C de la filière administrative à compter du 1^{er} septembre 2024,
- 1 Gestionnaire comptable-secteur comptabilité modifiée comme suit : cadres d'emplois de catégorie **B** et C de la filière administrative,
- 1 Agent instructeur et d'accueil au département service à la population modifiée comme suit : cadres d'emplois de catégorie **B** et C de la filière administrative à compter du 1^{er} septembre 2024.

CONSIDERANT que pour la bonne organisation des services et pour être en conformité avec la réglementation, il convient de supprimer les emplois suivants :

- 1 Responsable du pôle jeunesse et du scolaire
- 1 Médecin petite enfance

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs et des emplois,

VU l'avis du Bureau Municipal,

VU l'avis de la Commission Affaires générales, personnel communal, actions sociales et santé,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de créer les grades suivant au 1^{er} aout 2024 sur le tableau des effectifs : 2 grades d'agent social territorial.

DECIDE de modifier les emplois suivant au 1^{er} aout 2024 :

Le cadre d'emploi des postes d'ATSEM est modifié comme suit : la rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de ~~catégorie C de la filière~~ technique et médico-sociale.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20240704-2024008-DE
Date de télétransmission : 18/07/2024
Date de réception préfecture : 18/07/2024

DECIDE de modifier les emplois suivant au 1^{er} septembre 2024 :

A/ Le poste de Directeur adjoint du centre social de la Challe et référent familles est modifié comme suit : **Coordinateur/trice des ateliers socio linguistique et référent (e) familles** à temps complet, afin d'exercer les missions suivantes :

Missions de Coordinateur/trice des ateliers sociolinguistiques

1. Développer, encadrer, animer les ateliers et accompagner les agents et bénévoles.
2. Encadrer un atelier bain de langue visant la socialisation et les premiers apprentissages éducatifs des tout petits avant l'entrée en maternelle.
3. Rédiger le projet du secteur et prospecter pour des financements

Missions de Référent(e) Familles

4. Animer, coordonner et évaluer les actions collectives familles.
5. Recenser les demandes des familles, développer leur participation et leur implication dans la vie des centres sociaux.

La rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie **B et C** des **filières animation et administrative**.

B/ Le poste de Référent(e) littérature illustrée (jeunesse / Adulte) est modifié comme suit : **Responsable du pôle jeunesse et de la littérature illustrée adulte** à temps complet afin d'exercer les missions suivantes :

1. Suivre les acquisitions et la valorisation des fonds jeunesse en lien avec la responsable de la politique documentaire
2. Responsable scolaire
3. Superviser la valorisation de la Micro-Folie et de son musée numérique en direction des scolaires
4. Encadrer, animer le Pôle jeunesse et tutorer des jeunes accueillis en service civique
5. Valoriser l'action culturelle en direction de la jeunesse et de la petite-enfance en s'appuyant sur les ressources du musée numérique notamment
6. Développer les partenariats (institutionnels, associatifs et scolaires)
7. Participer à l'accueil des publics petite-enfance et jeunesse
8. Mettre en place et organiser des actions de formation « Littérature de jeunesse » en direction de publics adultes
9. Participer aux actions mises en place dans le cadre du réseau des bibliothèques du Val d'Oise (festival du conte en Val d'Oise, Cible 95)
10. Suivre administrativement et budgétairement son secteur

La rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie **B et C** des **filières animation, administrative et culturelle**.

C/ Le poste de FAB MANAGER et coordinateur des ressources numériques est modifié comme suit : **FAB MANAGER et référent (e) ressources numériques** à temps complet afin d'exercer les missions suivantes :

1. Gérer, coordonner et animer l'espace FABLAB
2. Valoriser et animer les différents modules de la Micro-Folie (Mini Lab., réalité virtuelle, MF mobile et musée numérique) en direction des différents publics de la bibliothèque et du FAB LAB
3. **Superviser et encadrer l'ensemble des ressources numériques de la bibliothèque et du FAB LAB en collaboration avec le coordinateur/trice des ressources numériques**
4. Mettre en place, promouvoir des animations numériques en direction des différents publics de la bibliothèque et de ses partenaires (internes et externes)
5. Mission de prêts

La rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie **B et C** des **filières animation, administrative et culturelle**.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20240704-2024008-DE
Date de télétransmission : 18/07/2024
Date de réception préfecture : 18/07/2024

D/ Le poste d'animateur/trice musée numérique/ référent(e) fonds gros caractères et textes lus est modifié comme suit : **Médiateur/trice social (e) micro-folie / Référent (e) fonds gros caractères /textes lus /FAL** à temps complet afin d'exercer les missions suivantes :

1. Animation et valorisation du dispositif Micro-Folie et son musée numérique en direction des publics empêchés (séniors, allophones, porteurs de handicaps, etc.) et du scolaire
2. Gestion et suivi du fonds Gros caractères / livres CD adultes / FAL (Facile à lire)
3. Collaboration aux actions d'animations en direction des publics de la bibliothèque et mise en place et développement des actions en direction des seniors
4. Mission de prêts
5. Référente périodiques et abonnements

La rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie **B et C** des **filières animation, administrative et culturelle**.

E/ Le cadre d'emploi du poste de Responsable administrative des services techniques est modifié comme suit : la rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie **B et C** de la filière administrative.

F/ Le cadre d'emploi du poste de Gestionnaire Financière et marchés publics est modifié comme suit : la rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie **B et C** de la filière administrative, animation et technique.

G/ Le cadre d'emploi du poste de Gestionnaire comptable-secteur comptabilité est modifié comme suit : La rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie **B et C** de la filière administrative.

H/ Le cadre d'emploi des postes d'Agent instructeur et d'accueil au département service à la population est modifié comme suit : La rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie B et C de la filière administrative.

DECIDE de pouvoir recourir temporairement à un contractuel en cas de recherche infructueuse de fonctionnaire.

DECIDE de supprimer les emplois suivant au 1^{er} septembre 2024 :

- **1 Responsable du pôle jeunesse et du scolaire à temps complet**
- **1 Médecin petite enfance à temps complet**

DIT que les dépenses sont et seront prévues au budget de chaque exercice.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France

Accusé de réception en préfecture
19502184-20240704-2024008-DE
Date de télétransmission : 18/07/2024
Date de réception préfecture : 18/07/2024